

## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision partielle de la circulaire 2013/3 « Activités d'audit »  Projet de révision de la circulaire et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision de la circulaire.
Délai de réponse :	<b>15 mai 2019</b>
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Stefan Kurt Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne <a href="mailto:stefan.kurt@finma.ch">stefan.kurt@finma.ch</a>
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position:	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Stefan Kurt Tél. +41 (0)31 327 94 49 <a href="mailto:stefan.kurt@finma.ch">stefan.kurt@finma.ch</a>
Contact médias :	Vinzenz Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 <a href="mailto:vinzenz.mathys@finma.ch">vinzenz.mathys@finma.ch</a>